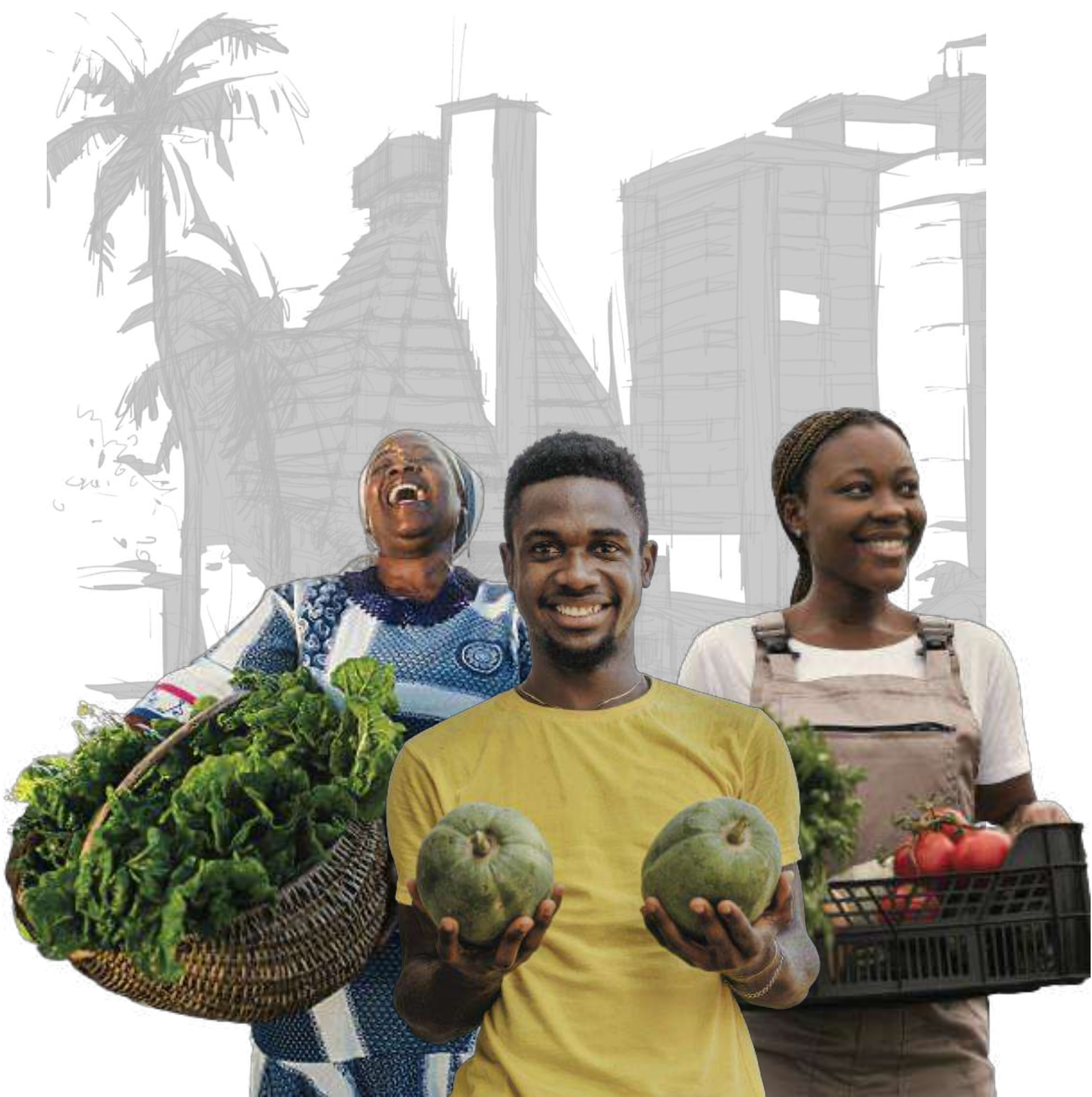


# RAPPORT FAUCI|23

Festival des Agriculteurs Urbains de Côte d'Ivoire



# SOMMAIRE

PRÉFACE .....	03
CONTEXTE.....	05
PRÉSENTATION DE L'ONG 2AUCI :.....	06
RESULTATS ATTENDUS.....	07
PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : LE FAUCI : .....	08
RECOMMANDATIONS/IMPLICATIONS.....	14
CONCLUSION : .....	15
LE FESTIVAL EN IMAGE .....	16

# PRÉFACE



## Mot du Président de l'ONG 2AUCI

*Dr Zana OUATTARA, Enseignant-Chercheur à l'IPNETP ; Géographe Ruraliste, Spécialiste de l'Agriculture Urbaine et Périurbaine, Consultant-Formateur en Agroécologie ; Président de l'ONG-Agir pour l'Agriculture Urbaine en Côte d'Ivoire (2AUCI).*

L'Afrique fait face à un dilemme ; celui de la sécurité alimentaire et de l'urbanisation, le tout dans un contexte général de changement climatique avec toutes les conséquences écologiques et environnementales. En effet, selon l'ONU (2016), le taux d'urbanisation de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 50 % avant le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle. La Côte d'Ivoire ne demeure pas en reste où le RGPH de 2021, indique un taux d'urbanisation de 52,5 %. Ce processus génère, à la fois une forte migration rurale vers les grandes agglomérations avec pour corolaire une expansion spatiale urbaine débridée et aussi une forte demande

en produits vivriers. C'est au regard de toutes ces considérations, que j'ai décidé de créer **l'ONG Agir pour l'Agriculture Urbaine en Côte d'Ivoire** avec pour objectif de promouvoir l'agriculture urbaine dans le pays, à travers le développement des pratiques agroécologiques. La création de cette **ONG** est l'aboutissement d'une entreprise individuelle certes, mais le processus a bénéficié de nombreuses contributions. Je voudrais donc saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance et infinie gratitude à **l'Institut de Géographie Tropical (IGT)** de l'Université Félix Houphouët Boigny qui m'a accueilli et formé à la science géographique. Un grand merci au **Professeur BIKPO Céline**, la directrice dudit institut qui m'a encadré et formé sur les questions de la sécurité alimentaire, de l'agriculture urbaine et périurbaine. Toutes ces formations ont fait de moi aujourd'hui un spécialiste non seulement en géographie rurale mais surtout en sécurité alimentaire et agriculture urbaine. Ma gratitude va également à l'endroit de tous ceux grâce à qui le festival a été un franc succès. Je cite **Mme GBAKAYORO Lucie**, présidente de la plateforme des femmes du secteur du vivrier de Côte d'Ivoire, **Mme TCHAN LOU Gnoleba**, présidente de la Société Coopérative des Commerçantes du Vivrier de Yopougon devenue aujourd'hui 7<sup>ème</sup> Adjoint au maire de ladite commune, **Mlle VANIE Aurelie**, présidente de l'entreprise agro-pastorale « Idéal Vivrier », **M. KOBENAN Stéphane**, Responsable de l'entreprise « Le potager du futur », **M. N'KOH Ambroise**, responsable de la ferme agroécologique d'Azaguié, **M. KEVIN**, PDG de AgroTV et **M. Bamsy OUATTARA**, journaliste à la radio Côte d'Ivoire.

Un grand merci également au **Ministère d'Etat, ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières**, au **district d'Abidjan**, à l'**Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan (IECA)** et à **la mairie de Yopougon**.

Antérieurement considérée comme une activité dégradante, l'agriculture urbaine apparaît, aujourd'hui, comme une soupape de sûreté pour des exclus du secteur moderne. Elle se définit comme étant la production végétale (agriculture vivrière et arboriculture) et animale dans les zones urbaines bâties (production intra-urbaine) et aux alentours (production périurbaine).

Le monde est aujourd'hui à l'ère de la ville qui mange, elle mange la nourriture à travers les populations qui y habitent, mais aussi, elle mange les espaces potentiellement agricoles à travers la construction des habitations pour loger cette population.

Alors méditons sur ces questions : ***quand le village recule devant la ville, que mange-t-on ? La solution à cette situation n'est-elle pas le développement de l'agriculture urbaine ?***



# CONTEXTE



En Côte d'Ivoire, l'agriculture occupe toujours une place stratégique dans le développement socioéconomique du pays avec 21,4 % du PIB et 46 % de la population active selon la Banque Mondiale (2020). Elle reste également la principale source des denrées alimentaires et des revenus pour 60 % de la population (Banque Mondiale, 2020). Cependant, cette agriculture se trouve confrontée à divers défis comme la faiblesse de sa productivité, son extraversion, les effets pervers du changement climatique, le problème foncier, etc. (Banque Mondiale, 2019). Le problème foncier que vit cette agriculture est en partie dû à l'évolution rapide de l'urbanisation dont le taux est passé de 17,7 % en 1960 à plus de 52,5 % en 2021 (RGPH, 2021). Ce fort taux d'urbanisation de la Côte d'Ivoire a pour conséquence le recul des terres arables au profit des constructions immobilières. La disparition des espaces agricoles a pour corollaire la raréfaction des denrées alimentaires, le renchérissement des prix des produits vivriers, le chômage et la précarisation des conditions de vie des agriculteurs urbains.

C'est au vu de cette situation que fut créée l'ONG **AGIR POUR L'AGRICULTURE URBAINE EN CÔTE D'IVOIRE (2AUCI)**, pour tenter d'apporter une solution à ce type d'agriculture dont l'intérêt est un truisme. Pour atteindre cet objectif, l'ONG **2AUCI** compte mener diverses activités et actions (des conférences, des festivals, des formations, etc.). C'est dans cette logique que s'est organisé le premier festival des agriculteurs urbains de Côte d'Ivoire (III). Cette partie est précédée d'une part, par la présentation de l'ONG (I) et les résultats attendus (II) et est suivie d'autre part, par des recommandations (IV) mettant un terme au présent rapport.

# PRÉSENTATION DE L'ONG 2AUCI



## ● Création

L'ONG Agir pour l'Agriculture Urbaine en Côte d'Ivoire - acronymée **ONG 2AUCI** - a été créée en 2019 par **Dr OUATTARA Zana**, des constats des problèmes que rencontraient les agriculteurs urbains de son échantillon d'enquête empirique de thèse entre 2015 et 2017 à Abidjan et du problème alimentaire lié à la COVID-19 de 2019.

## ● Mission

L'ONG 2AUCI a pour mission de promouvoir et développer l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire, par des pratiques de systèmes de production alimentaire innovantes adaptées aux villes, afin de garantir la sécurité alimentaire de la population et surtout la souveraineté alimentaire du pays.

Elle vise :

- la reconnaissance du caractère vital de l'agriculture urbaine ;
- l'optimisation de l'utilisation des ressources existantes ;
- la restauration et la préservation de la biodiversité par l'agroécologie ;
- la promotion d'une « agriculture urbaine circulaire » (Economie Circulaire) ;
- la création d'espaces dédiés à l'agriculture dans les plans d'urbanisation des villes ;
- la création de marchés de produits bio de l'agriculture urbaine ;
- l'instauration d'un Programme National d'Appui aux Agriculteurs Urbains de Côte d'Ivoire (PNAAUCI) ;

## Moyens

● L'ONG 2AUCI compte sur :

- la sensibilisation du grand public, des décideurs, des organisations nationales et internationales ;
- les contributions internes et/ou externes ;
- les partenariats ;
- les partages d'expériences ;
- etc.
-

# PRÉSENTATION DE L'ONG 2AUCI

Il est à remarquer que les objectifs de l'ONG 2AUCI s'inscrivent parfaitement dans différents axes prioritaires de la planète (les Objectifs du Développement Durable d'ici 2030) et dans les Plans Nationaux de Développement de la Côte d'Ivoire, comme :

- **la sécurité alimentaire** (ODD 2/ 11/12), en ce sens que l'agriculture urbaine permet de produire et distribuer une diversité de produits vivriers en faisant appel aux ressources

humaines et matérielles dans et autour de la ville. Elle permet également - avec des pratiques agroécologiques - de fournir une alimentation locale saine pour les habitants ;

- **la préservation de la biodiversité** (ODD 11/13), en ce sens que l'agriculture urbaine vise surtout le maintien et le développement de trames et de ceintures vertes pouvant réduire les effets de serre. C'est également le point de rencontre privilégié de toutes celles et ceux qui œuvrent dans l'agriculture urbaine (le grand public, les politiques, les professionnels aux profils variés, etc.) ;

- **la réduction de la pauvreté** (ODD 1/2), puisque valoriser l'agriculture urbaine facilite l'accès aux denrées de première nécessité, permet de lutter contre la cherté de la vie et permet de donner des revenus aux producteurs (trices) et aux acteurs de toute la chaîne de valeur ;

- **la création d'emploi** pour un pays dont la population est majoritairement jeune

## RESULTATS ATTENDUS

Les résultats escomptés par l'ONG 2AUCI :

- les acteurs de l'agriculture urbaine sont fédérés et un réseau dynamique est construit avec une alliance forte permettant d'impacter positivement la ville de demain ;
- la participation de tous à la multiplication des espaces cultivés en ville et dans sa périphérie ;
- un plus grand nombre de citoyens s'intéresse à l'agriculture urbaine et à ses produits ;
- un Programme National d'Appui aux Agriculteurs Urbains de Côte d'Ivoire (PNAUCI), est adopté par le gouvernement ;
- un événement national et international impliquant toute la chaîne de valeur de l'agriculture urbaine, est créé ;
- l'agriculture urbaine est un véritable pôle de recyclage économique ;
- la naissance de villes vertes et de marchés verts.



# PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : LE FAUCI

L'ONG 2AUCI dans le cadre de ses activités, a organisé le samedi 27 mai 2023 dans la commune de Yopougon un festival dénommé **Festival des Agriculteurs urbains de Côte d'Ivoire (FAUCI)**.

Premier festival de ce genre en Côte d'Ivoire, le FAUCI s'inscrit de facto dans les politiques étatiques pour la sécurité alimentaire, soutenues par des Plans Directeurs de Développement Agricole (PDDA), la Loi d'Orientation Agricole de la Côte d'Ivoire (LOACI), les différents PNIA et Stratégies, mais il vise plus, la valorisation de l'agriculture urbaine à travers les pratiques agroécologiques. Le FAUCI se présente donc comme le point de rencontre privilégié, de tous les acteurs de l'agriculture urbaine - leaders d'opinions, grand public, semenciers, phytosanitaires, agriculteurs, démarcheurs, commerçants, transformateurs, collectivités territoriales, etc. – pour échanger sur un thème. Cette première édition a donc réuni les agriculteurs, les éleveurs, les coopératives du vivrier, la mairie de Yopougon, l'Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan (IECA), le Ministère d'Etat, ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières autour du thème : « **Défis et enjeux de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire** »

Le festival a été meublé par quatre (4) groupes d'activités :

- des allocutions ;
- des conférences ;
- des panels abordant des thèmes dudit festival ;
- la visite des stands d'exposition des produits agricoles locaux ;

Pour le bon déroulement du festival le matériel logistique suivant a été mobilisé :

- vidéoprojecteurs ;
- ordinateurs ;
- sonorisation ;
- tables pour les expositions.

## ● LES ALLOCUTIONS

Plusieurs allocutions ont été faites :

- mots de bienvenus du vice-président du comité d'organisation du festival **Dr Gabin EFFO** ;
- mots du **Dr BAKARY Mathieu**, conseiller municipal, représentant le maire de la commune de Yopougon
- mots de **M. GRAH Meledje**, ingénieur agronome, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières ;

mots de remerciement du président de l'ONG, **Dr OUATTARA Zana** à l'endroit des festivaliers et présentation de l'ONG 2AUCI.

## ● LES CONFÉRENCES,

Deux conférences ont été animées :

- **Conférence 1**: animé par par **Monsieur KOUAKOU Hyacinthe** (conseiller du DG de l'IECA) sur le **thème** : *L'agriculture urbaine face à la raréfaction des terres cultivables dans le District d'Abidjan*





# PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : LE FAUCI

## CONTENU

Il ressort des propos du conférencier, que l'agriculture urbaine est une pratique exercée par une multiplicité d'acteurs, dont des individus, des groupes, des organisations communautaires, des activistes, des entrepreneurs, etc. Aujourd'hui, elle est perçue comme une manière de s'engager dans la production de nourriture et de s'impliquer dans les mouvements locavores et alimentaires. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, cette pratique se popularise, en ce sens qu'elle occupe une part de 15% du marché alimentaire global. Elle n'est pas une pratique uniforme, mais bien une multiplicité de formes aux buts variant d'une ville ou d'une communauté à une autre.

Elle se caractérise par une diversité de forme et d'utilisations. Elle peut être de nature verticale ou sur toitures, via des murs verts. La ferme verticale, c'est le fait de cultiver des produits alimentaires en ville tout en minimisant l'espace consommé et en respectant les principes du développement durable. Elle peut prendre la forme d'entreprise commerciale. Les fermes ou les serres urbaines peuvent être de nature commerciale, comme c'est le cas des Fermes de Bingerville qui cultivent des aliments dans des serres.

Aujourd'hui, le District Autonome d'Abidjan est marqué par une forte pression foncière liée à l'urbanisation de la ville d'Abidjan ; le monopole de cette urbanisation réduit considérablement l'espace dédié à l'agriculture surtout urbaine. L'urbanisation accélérée que connaît le district d'Abidjan, réduit ses espaces de culture notamment ceux des zones environnantes. Pourtant, l'agriculture est la principale activité de sa population. Des espaces traditionnellement occupés par des cultures pérennes et vivrières, sont progressivement envahis par de nouveaux habitats aussi bien dans la ville qu'à sa périphérie.

Il est à rappeler que le paysage agraire du District a connu trois phases de transformation. Il a été marqué par l'introduction de la palme culture (1970), ensuite par l'entrée en course de l'hévéa (1980) et l'urbanisation rapide dans les années 2000. La dynamique urbaine a connu une accélération après les années 2010. En effet, on y observe une colonisation des aires agricoles par l'habitat. Autrement dit, les espaces jadis agricoles sont entrés dans une phase de reconquête au profit de l'urbanisation. Ce foisonnement des habitations que l'on observe est la conséquence de l'accroissement des besoins en logements des populations abidjanaises et du programme présidentiel de logements sociaux lancé en 2000. Ainsi, les vergers sont désormais remplacés par des promotions immobilières, cela réduit les espaces potentiellement cultivables. Cela s'observe au niveau des espaces agricoles de N'dotré, de Port-Bouët ainsi que de Cocody.

Des producteurs sont constamment menacés d'expulsion sur les sites ou ont perdu des parcelles agricoles. Certains producteurs se tournent vers les espaces en dessous des installations électriques (haute-tension), les maisons inachevées, les ilots non bâtis. Cette réduction des espaces agricoles engendre des effets péjoratifs sur la disponibilité de production locale.

# PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : LE FAUCI

Face à cette situation alarmante, le District d'Abidjan avec son partenaire AGRISUD International ont mis en place le Projet de Promotion des Filières Agricoles Territorialisées (PROFIT). Ce programme vise à sauvegarder des terres cultivables au profit de l'agriculture urbaine et améliorer la durabilité et les performances des systèmes de culture vivriers locaux.

## Conférence 2 :

**Thème :** *Quels accompagnements techniques pour une agriculture urbaine durable ?*

**Conférencier :** **Madame N'DAKON Françoise** représentant le Directeur Général des Productions et de la Sécurité Alimentaire du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.



## CONTENU

L'agriculture urbaine peut être comprise comme la production de légumes, de fruits, et autres aliments en ville sur les toits, dans les cours, les potagers et même dans des espaces publics. Plusieurs contraintes limitent encore le développement de cette activité. Il s'agit entre autres :

- du statut juridique des espaces occupés (occupation de terre sous haute tension et des emprises des routes, parcelles loties, maisons inachevées) ;
- de la taille réduite de la superficie de production ;
- de l'absence de qualification professionnelle des acteurs ;
- de l'utilisation abusive et sans normes des produits phytosanitaires et des engrais ;
- de l'utilisation de l'eau de qualité douteuse pour l'arrosage des plantes ;
- des difficultés d'écoulements des produits.

Cette agriculture urbaine peut être aussi source d'opportunités par :

- l'utilisation des bas-fonds et des zones non constructibles ;
- la création d'emploi et sources de génération de revenus aux ménages pauvres ;
- la proximité des marchés et des consommateurs ;
- la proximité de nombreux déchets organiques (possibilité de faire du compost) ;

# PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : LE FAUCI

- l'embellissement urbain : transformation d'espaces inesthétiques en espaces verts et horticoles.
- Le Ministère compte accompagner l'agriculture urbaine à travers :
- des réflexions sur le statut juridique des espaces urbains occupés par l'agriculture urbaine de sorte à stabiliser ce type d'agriculture (Intégration de l'agriculture urbaine dans les plans d'aménagement des villes) ;
  - le recensement des agriculteurs urbains pour les connaître ;
  - la formation et l'encadrement des agriculteurs urbains par les structures publiques étatiques et privées ;
  - l'octroi des aides de matériels et intrants agricoles aux exploitants urbains ;
  - la recherche de techniques de purification de l'eau d'arrosage des cultures urbaines destinées à l'alimentation ;
- 
- l'encouragement des jeunes citoyens désœuvrés à s'intéresser à l'agriculture urbaine ;
  - l'intégration de l'agriculture urbaine dans les projets de développement inclusif des villes ;
  - la multiplication de projets de développement de l'agriculture urbaine comme l'exemple du projet sur l'horticulture urbaine, réalisé depuis 2001 dans les villes de Yamoussoukro et de Bingerville, avec l'appui financier de la FAO (CNRA, 2010), qui est une preuve de la reconnaissance de l'importance de l'agriculture urbaine pour l'atteinte de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire.

Et que l'initiative de l'ONG 2AUCI est à multiplier pour le développement de ce type d'agriculture.

## ● LES PANELS

Deux panels ont meublé cette rubrique

**Panel 1** : Echange d'expérience des producteurs urbains sur le thème « *Défis et enjeux de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire* »



**M. N'KOH Ambroise**, responsable de la ferme agroécologique d'Azaguié,



**M. KOBENAN Stéphane**, Responsable de l'entreprise « Le potager du futur »,



# PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ : LE FAUCI

Les agriculteurs urbains sont dans une situation de précarité du fait:

- des expropriations de leurs espaces ;
- de l'absence de reconnaissance juridique ;
- du manque d'organisation en leur sein ;
- du manque de formation et d'encadrement ;
- du manque de moyens et de structure de protection sociale ou de mutuelle ;
- du manque de traçabilité de leurs produits.

Par ailleurs, l'agriculture urbaine est source de création d'emploi et de revenu.

**Panel 2** : partage d'expérience des entrepreneurs agricoles autour du thème « *Défis et enjeux de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire* »



**Mme TCHAN LOU Gnoleba**, présidente de la Société Coopérative des Commerçantes du Vivrier de Yopougon,



**Mme GBAKAYORO Lucie**, présidente de la Plateforme des Femmes du Secteur du Vivrier de Côte d'Ivoire



**Mlle VANIE Aurelie**, présidente de l'entreprise agro-pastorale « Idéal Vivrier »





# PRÉSENTATION L'ACTIVITÉ : LE FAUCI

## CONTENU

Entreprendre dans l'agriculture urbaine nécessite :

- beaucoup de courage, parce que très salissant ;
- une passion pour l'agriculture ;
- la patience et de la rigueur dans le suivi ;
- une maîtrise des systèmes culturaux ;
- une formation aux techniques agroécologiques ;

Il existe beaucoup d'opportunité dans la chaîne des valeurs de cette agriculture comme :

- la commercialisation des produits frais de l'agriculture urbaine ;
- la commercialisation des produits dérivés de l'agriculture urbaine ;
- la transformation des produits de l'agriculture urbaine ;
- la commercialisation des intrants adaptés à l'agriculture urbaine.

## ● LA VISITE DES STANDS D'EXPOSITION

Plusieurs stands d'exposition ont présenté divers produits frais ou transformés de l'agriculture urbaine. On a pu voir :

- des expositions de produits frais de l'agriculture urbaine comme la tomate, la carotte, le piment du Faso, le gombo baoulé, etc ;
- des expositions de produits issus de l'agriculture urbaine comme l'huile de piment, la pâte et la poudre de piment ;
- des expositions de jus thérapeutique de champignon ;
- des expositions d'élevage de cailles et de leurs œufs ;
- des expositions d'élevage de lapin ;
- des expositions d'imprimante 3D pour la conception du matériels agricoles adaptés au contexte de production urbaine.



# RECOMMANDATIONS /IMPLICATIONS

L'ONG 2AUCI dont la mission est de promouvoir et développer l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire, par des pratiques de systèmes de production alimentaire innovantes adaptées aux villes, afin de garantir la sécurité alimentaire de la population et la souveraineté alimentaire du pays, préconise :

- des séminaires de réflexions sur le statut juridique des espaces urbains occupés par l'agriculture urbaine de sorte à stabiliser ce type d'agriculture ;
- l'intégration d'espaces arables (ou espaces verts) dans les plans d'aménagement des villes ;
- le recensement des agriculteurs urbains pour mieux les connaître ;
- la formation et l'encadrement des agriculteurs urbains par les structures publiques étatiques et privées ;
- l'accompagnement en matériels et intrants agricoles aux exploitants urbains ;
- la recherche de techniques de purification de l'eau d'arrosage des cultures urbaines destinées à l'alimentation
  
- l'encouragement des jeunes citoyens désœuvrés à s'intéresser à l'agriculture urbaine ;
- l'intégration de l'agriculture urbaine dans les projets de développement inclusif des villes (Service Civique) ;
- la multiplication de projets de développement de l'agriculture urbaine à l'image du projet d'horticulture urbaine, réalisé depuis 2001 dans les villes de Yamoussoukro et de Bingerville ;
- l'intégration de l'agriculture urbaine durable (**agroécologie**) dans les écoles, les centres de formation, les camps militaires, les prisons, etc ;
- le soutien de l'Etat aux initiatives de promotion de l'agriculture urbaine.
- l'institutionnalisation du **Festival des Agriculteurs Urbains de Côte d'Ivoire (FAUCI)** ;
- création d'un Groupe d'Intérêt Scientifique sur l'Agriculture Urbaine.



L'ONG – 2AUCI, pour atteindre son objectif d'une production agricole urbaine responsable, saine et durable a signé un partenariat avec le cabinet de formation aux pratiques agroécologiques dénommé IFUA. L'Institut de Formation Universitaire et Agroécologique se donne pour mission de former et d'encadrer les agriculteurs et éleveurs urbains aux pratiques agricoles et d'élevage responsables et respectueuses de l'environnement, pour donner à terme des produits bio. Le cabinet forme également dans l'entrepreneuriat agricole.

## 2auBio

**2AUBio** est une place de marché destinée aux producteurs et aux consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique. Elle met en relation les consommateurs qui ont la possibilité de passer l'achat de leurs produits et de se faire livrer en toute sécurité. Les producteurs, grâce à **2auBio** accèdent aux intrants bio afin de garantir des produits de qualité meilleure aux consommateurs. **2AUBio** met à la disposition du consommateur final, des produits à itinéraires maîtrisés, fraîchement récoltés sur des parcelles connues.

# CONCLUSION

La première édition du **Festival des Agriculteurs Urbains de Côte d'Ivoire (FAUCI)**, de l'ONG **2AUCI** a réuni divers acteurs de qualités autour du thème « défis et enjeux de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire ». Il ressort que l'agriculture urbaine, nonobstant ses nombreux défis, a un droit de cité, au vu des différentes opportunités en termes de sécurité alimentaire, de création d'emplois, de revenus et de restauration de la biodiversité qu'elle offre.

Cette première édition a eu le mérite de semer la graine de la reconnaissance de l'agriculture urbaine en Côte d'Ivoire. Les prochaines éditions lui permettront de germer, de grandir et de donner des fruits.

## FAUCI23 EN CHIFFRE

**350**

Agriculteurs urbains

**05**

Panels de haut niveau

**02**

Conférences

**10**

Expositions

## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



**INEXIUMUS**





# LE FESTIVAL EN IMAGE





# LE FESTIVAL EN IMAGE



# FAUCI|23

Festival des Agriculteurs Urbains de Côte d'Ivoire

# Merci\_

[www.2auci.org](http://www.2auci.org)

[infos@2auci.org](mailto:infos@2auci.org)

0504696982